Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Office de la langue française

Rapport annuel 1987-1988

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par l'Office de la langue française

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08307-9
ISSN 0707-1795

© Gouvernement du Québec

Montréal, septembre 1988

Monsieur Guy Rivard
Ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 119 de la Charte de la langue française, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de l'Office de la langue française au 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

Pierre-Étienne Laporte

Québec, septembre 1988

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Charte de la langue française (L.R.Q., chap. C-11, art. 119), je suis heureux de vous transmettre le rapport des activités de l'exercice 1987-1988 de l'Office de la langue française.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Office et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française,

Guy Rivard

Composition de l'Office

Membres du Conseil

Monsieur Pierre-Étienne Laporte, président
Mesdames Paule Proulx
Alison d'Anglejan-Chatillon*
Messieurs Fernand Daoust
Aimé Gagné*

* M^me^ Alison d'Anglejan-Chatillon et M. Aimé Gagné ont succédé à M^me^ Gisèle Tremblay et à M. Joseph Makdessi le 30 mars 1988.

Table des matières

Office de la langue française 11

Mandat 11

Programmes d'action 11

En matière linguistique et terminologique 11

Subventions à la recherche linguistique et terminologique 11

Officialisation linguistique et terminologique 12

Coopération internationale 12

Productions linguistiques et terminologiques 13

Diffusion linguistique et terminologique 15

Assistance linguistique et terminologique 15

Animation 15

Chroniques linguistiques 18

Séances de perfectionnement en français 18

Diffusion de la banque de terminologie de l'Office 18

Édition 19

Diffusion des publications 19

En matière de francisation des entreprises et de l'Administration 20

Francisation des entreprises 20

Implantation terminologique dans les grandes entreprises 20

Francisation de l'Administration 20

Examens de français 21

Subventions aux centrales syndicales 21

Francisation de l'informatique 22

Plaintes en vertu de l'article 46 22

Services 22

Renseignements 22

Information interne 22

Relations publiques 23

Expositions 23

Lancements 23

Communautés culturelles 23

Recherche 23

Secrétariat 24

Service juridique 24

Bibliothèques 24

Informatique 24

Administration 24

Personnel 27

Orientations 29

Annexe 31

Liste des bureaux d'animation 31

L'Office de la langue française

Mandat

« Un Office de la langue française est institué pour définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie et pour veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises. »
(Charte de la langue française, art. 100)

Le mandat confié à l'Office lui confère le rôle de maître d'oeuvre de l'application de la Charte, sauf en ce qui a trait à la langue d'enseignement et au défaut de respect des dispositions de la Charte. Son champ d'action est d'une grande ampleur puisqu'il couvre tout le domaine de l'aménagement linguistique et terminologique du Québec, tant du point de vue de l'implantation de la langue que du point de vue de sa correction et de son enrichissement.

De plus, l'Office de la langue française joue un rôle réglementaire ou administratif en ce qui concerne :

- les examens de français que doivent passer certains candidats et certaines candidates à un ordre professionnel ;
- l'étiquetage, les jouets et jeux, l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales ;
- la francisation des entreprises ;
- la reconnaissance des sièges sociaux et des centres de recherche susceptibles de faire l'objet d'une entente particulière ;
- l'approbation des critères et modalités de vérification de la connaissance de la langue officielle pour les nominations, les mutations ou les promotions à une fonction de l'Administration ;
- l'approbation des mesures, des critères et des modalités de vérification de la connaissance de la langue officielle dans les postes concernés par ces mesures pour assurer la disponibilité des services en français dans les organismes et services reconnus en vertu du paragraphe *f* de l'article 113 ;
- les autorisations de renouvellement par les ordres professionnels de permis temporaires et de délivrance de permis restrictifs ;
- les litiges concernant l'exigence de la connaissance d'une autre langue que la langue officielle pour accéder à un emploi ou à un poste.

Programmes d'action

En matière linguistique et terminologique

Subventions à la recherche linguistique et terminologique

Les objectifs de la politique de subventions sont principalement de compléter l'action de l'Office dans les divers secteurs de son intervention, mais surtout dans les domaines de la linguistique, de la sociolinguistique, de la sociologie de la langue, de la toponymie et de la terminologie.

Le programme contribue à aider les chercheuses et les chercheurs québécois dans leurs travaux de terminologie et à faire le point sur les principaux problèmes que provoque le changement sociolinguistique.

Au cours de l'exercice, 9 études ont été subventionnées, pour une somme totale de 157 500 $.

Tableau I

Subventions accordées en 1987-1988

Titre	Bénéficiaire	Somme
Recherche linguistique et sociolinguistique		
Apprentissage de la grammaire du français écrit	Claire Asselin Denis Dumas	21 000 $
La cohésion, la cohérence et le lexique chez les apprenants adultes du français (renouvellement de Indices linguistiques des niveaux de compétence en français chez les groupes ethniques non francophones)	Kathleen Connors	22 000 $
La phonologie du français central aux XVI[e] et XVII[e] siècles et de ses relations avec le français québécois d'hier et d'aujourd'hui	Louise Dagenais Yves-Charles Morin	10 000 $
Dictionnaire français/montagnais	Lynn Drapeau	8 000 $
Influence du niveau de « littéracie » sur le développement langagier d'enfants néo-québécois	Josiane Hamers Régine Pierre	21 000 $
Contribution à la description statistique des propriétés sémantiques des corpus : expérimentation de deux séries d'indices	Nathan Ménard	19 000 $
Recherche en sociologie de la langue		
En d'autres mots	Nicole Charette	21 000 $
Les facteurs sociaux sous-jacents au profil sociolinguistique des Italo-Québécois et des Italo-Québécoises de Montréal : une étude exploratoire	Danielle Juteau	7 500 $
Recherche terminologique		
Vocabulaire anglais-français de biotechnologie de la dépollution	Jude DesChênes	28 000 $

Officialisation linguistique et terminologique

C'est la Commission de terminologie de l'Office de la langue française qui soumet à l'approbation de l'Office les avis de normalisation ou de recommandation linguistique et les énoncés de politique qui décrivent les choix linguistiques de l'Office. Cette commission est aussi responsable du développement et de la coordination des commissions ministérielles de terminologie.

Au cours du dernier exercice, la commission s'est réunie 5 fois et a soumis des projets d'avis de recommandation ou de normalisation sur 199 termes aux membres de l'Office. Elle a également travaillé aux projets suivants : amélioration de la langue de l'Administration, politique de féminisation du discours et politique de normalisation (critères de recommandation et de normalisation).

Coopération internationale

L'Office gère un programme de coopération internationale puisqu'il est en relation avec plusieurs institutions ou organismes internationaux dans le domaine de la production ou de la diffusion linguistique et terminologique. Il est membre du Réseau international de néologie et de terminologie en langue française dont il assume le secrétariat et pour lequel il a élaboré un certain nombre de documents au cours de l'exercice ; il participe aux travaux du Comité québécois des Industries de la langue ; il administre un programme de coopération internationale (missions), de concert avec le ministère des Relations internationales ; il participe, de son propre chef ou à la demande expresse du MRI, à diverses activités internationales (congrès, colloques) et il accueille, chaque année, un certain nombre de délégations ou de représentants étrangers.

Le tableau qui suit fournit la liste des activités internationales qui se sont déroulées au cours du dernier exercice.

Tableau II

Missions	Nombre de personnes	Durée	Endroit
Réseau international de néologie et de terminologie	2	1 sem.	Belgique
Recherche et cueillette d'information scientifique et technique en terminologie	1	1 sem.	France
Terminologie de la gestion de la production et des stocks	1	2 sem.	Belgique France
Mission de coopération avec Haïti	1	1 sem.	Haïti
Informatisation de la conception et de la production dans le secteur de l'habillement	1	1 sem.	France
Terminologie de la microélectronique	1	1 sem.	France
Terminologie de la télébureautique	1	1 sem.	France
Terminologie du transport	1	1 sem.	France
Banque de données linguistiques	1	1 sem.	France
Recherche et acquisition de terminologie	1	2 sem.	Belgique France
Terminologie de l'immobilier	1	1 sem.	France
Réseau international de néologie et de terminologie	2	1 sem.	France
Industries de la langue (robotique)	1	2 sem.	Belgique France
Mission de concertation (Réseau international de néologie et de terminologie)	1	1 sem.	Belgique
Autres activités internationales			
Séance de travail sur la BTQ avec des représentants de l'ONU et de CBS	3	2 jours	New York
Formation à la BTQ (ONU)	1	2 jours	New York
Conseil d'orientation de la coopération franco-québécoise	1	1 sem.	France
Présentation de la BTQ au congrès de l'American Translators Association	1	1 sem.	Nouveau-Mexique
Séance de travail sur la BTQ à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international	2	2 jours	Washington
Présentation de la BTQ au Congrès de l'Association des professeurs de français d'Espagne et formation à la BTQ chez Termcat	1	2 sem.	Madrid Barcelone

De plus, dans le cadre des accords de coopération, l'Office a accueilli 10 missionnaires français ; il a reçu, en outre, 1 représentant du Pays basque, 2 représentants de la Catalogne, 2 stagiaires catalanes et 1 représentant de l'Union latine.

Productions linguistiques et terminologiques

Pour apporter un soutien linguistique et terminologique à la francisation des entreprises et de l'Administration, l'Office a mis sur pied et gère un système informatisé de production et de diffusion, la Banque de terminologie du Québec (BTQ). La BTQ est le centre nerveux de toute recherche terminologique, ponctuelle ou thématique, et son contenu sert à produire les manuscrits qui deviendront les publications de l'Office.

Le système comprend différents fichiers, notamment des fichiers terminologiques qui comptaient, au 31 mars 1988, 857 092 fiches ; au total, la BTQ compte environ 3 000 000 de termes, couvrant toutes les sphères de l'activité économique.

Afin de simplifier l'interrogation des fichiers, l'Office procède à des activités d'épuration de la banque pour éliminer les chevauchements de fiches terminologiques, et pour résoudre les ambiguïtés et contradictions pouvant exister entre plusieurs fiches portant sur une même notion. Au cours de l'exercice, 35 984 fiches ont été épurées dans les domaines suivants : physique, électroacoustique, métrologie, protection de l'environnement et chimie alimentaire.

Durant la même période, l'Office a stocké 11 442 nouvelles fiches de terminologie.

De plus, il a traité quelque 20 000 autres fiches, soit en en rédigeant de nouvelles à partir des avis officiels qu'il émet ou du dépouillement de bulletins et de revues terminologiques, soit encore en modifiant, par des ajouts ou des corrections, des fiches déjà en banque, à partir de recherches ponctuelles effectuées pour répondre aux demandes des utilisateurs lorsque la réponse est inexistante, incomplète ou insatisfaisante dans la BTQ.

Les terminologues de l'Office associent le milieu québécois à leurs travaux afin d'en garantir la qualité et la fiabilité et de rendre l'action de l'Office plus efficace et moins coûteuse en utilisant au maximum les ressources existantes. C'est dans ce cadre que des recherches terminologiques sectorielles sont entreprises en collaboration avec des spécialistes de maisons d'enseignement, d'entreprises ou d'organismes du gouvernement qui sont des leaders dans leur domaine.

Voici la liste des partenaires de l'Office qui ont collaboré au cours de l'exercice à la mise à jour des fichiers terminologiques, ainsi que les secteurs qui ont fait l'objet de travaux communs au cours de l'année :

— les assurances avec l'aval du Bureau d'assurance du Canada et de l'Association des assureurs-vie du Québec ;

— la gestion des grands projets avec pas moins de huit partenaires dont Janin Construction limitée, Le Groupe SNC et Comstock International limitée ;

— la gestion de la production et des stocks avec l'École des hautes études commerciales ;

— la fiscalité avec le ministère du Revenu du Québec ;

— l'immobilier avec Trust Royal, Royal Lepage Services Immobiliers limitée, l'Association canadienne de l'immobilier et l'Association québécoise de l'immeuble ;

— le transport routier avec l'Association du camionnage du Québec, Transports Canada, le ministère des Transports du Québec, le Quartier général de la Défense nationale et monsieur Laurent Paquin ;

— le four à micro-ondes avec Hupp Canada limitée, La Baie, La langagerie inc. et Camco inc. ;

— la cosmétologie avec l'Association québécoise des professeurs en soins esthétiques et le Centre canadien d'enseignement en esthétique ;

— le plein air avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les fédérations de plein air et plusieurs établissements d'enseignement ;

— l'optoélectronique avec le cégep de la Pocatière, Québec Téléphone, Cartier et Lelarge ;

— la télébureautique avec IBM Canada limitée, PeriCom et Traductor ;

— le magnétoscope avec La langagerie inc., le ministère des Communications et RCA inc. ;

— la robotique avec le Centre spécialisé de robotique du cégep Lévis-Lauzon ;

— la sécurité informatique avec le Bureau central d'informatique (BCI), la Communauté urbaine de Montréal et IBM Canada limitée ;

— les produits de la pêche avec le Bureau de normalisation du Québec.

D'autres travaux sont en cours dans des techniques de navigation maritime et en génie industriel alimentaire.

Un autre fichier très important de la banque est celui de la documentation terminologique et paraterminologique ; il constitue un instrument capital de recherche terminologique à l'Office de la langue française. Il sert également aux divers groupes d'usagers de la banque en quête de lexiques, de vocabulaires, etc. Il est un complément aux fichiers terminologiques et un instrument important de généralisation de l'usage du français par les nombreuses bibliographies dont il permet la diffusion.

L'ensemble de la documentation recueillie sert à rendre compte de la situation actuelle de l'édition d'ouvrages terminologiques ou paraterminologiques ainsi que de la situation des travaux non commercialisés. Une très grande partie de cette documentation sert de matière première pour la constitution des fichiers de terminologie.

L'alimentation de ce fichier est rendue possible par la recherche documentaire, le dépouillement de périodiques et par des missions documentaires en France et dans d'autres pays.

Au cours de l'exercice, l'Office s'est penché sur l'analyse des besoins des clientèles en matière de données linguistiques (grammaire, orthographe, typographie, etc.) et sur la conception d'un projet de banque de données linguistiques.

Les travaux d'étude et de conception ont permis à l'Office de décider de la mise sur pied d'un fichier linguistique qui traitera des questions les plus complexes et qui demandent une recherche particulière. Ce fichier linguistique est destiné aux terminologues de l'Office qui répondent aux consultations.

Pour rendre immédiatement disponible la terminologie de pointe, l'Office a établi des contacts étroits avec une centaine d'abonnés dans les secteurs privé et public afin d'obtenir leur production terminologique en échange de crédits d'interrogation de la BTQ ; il a aussi créé deux réseaux de producteurs de terminologie, un réseau interne qui groupe les différents services de l'Office produisant de la terminologie et un réseau externe qui groupe onze participants: Acroama, Air Canada, Bell Canada, Canadair, Cana-

dien National, Hydro-Québec, IBM Canada, La Baie, La langagerie, Diane Liberio et le ministère du Revenu. Ces réseaux ont collaboré à l'identification des caractéristiques d'un système de gestion de la demande qui doit permettre à l'Office d'orienter sa production, d'une part, et de faire connaître au marché (entreprises, universités, producteurs) les tendances de cette demande, d'autre part.

Des accords de coopération signés avec des universités québécoises ont permis à des étudiants en traduction et en terminologie d'exploiter les ressources accessibles dans les fichiers de la banque et de transmettre le résultat de leurs travaux à l'Office. Ces étudiants, au nombre de 1065, appartenant à 12 universités ont appris à se servir de la banque pour faire leurs recherches terminologiques ; ils ont transmis à l'Office 1542 fiches de terminologie au cours de l'exercice.

Enfin, pour assurer l'organisation de l'information terminologique, une équipe de l'Office est responsable de la planification, du suivi et du contrôle de l'exploitation informatique des banques du système BTQ, de la conception administrative des systèmes termino-linguistiques et documentaires, ainsi que du développement et des améliorations des systèmes en place en collaboration avec les autres intervenants.

En matière de conception des systèmes, l'Office a principalement travaillé sur les projets suivants : banque de données linguistiques, banques partielles interrogeables à des fins de mise à jour, amélioration du système de publication, fichier de données sur les abonnés, amélioration du système de recyclage, système de gestion de la demande, etc.

En matière de gestion, l'Office assure des fonctions logistiques relatives aux opérations d'enregistrement, de numérotation, de contrôle quantitatif et qualitatif, des fonctions de planification, de suivi et de contrôle de l'exploitation de différents systèmes à des fins d'épuration, de mise à jour et de publication et des fonctions de soutien aux utilisateurs et d'entretien, de même que des fonctions d'information. Il gère le système de crédit de fiches et de facturation des usagers et exerce des activités propres à optimiser les opérations et à aider à la prise de décision concernant le système global de la BTQ.

Au cours de l'exercice, l'Office a poursuivi des recherches sur les ressources informatiques susceptibles d'améliorer la performance du système BTQ et révisé certaines méthodologies de travail.

Diffusion linguistique et terminologique

Assistance linguistique et terminologique

Ce programme vise à aider les usagers de l'Office en matière de langue française, en vue de soutenir les activités de francisation et d'assurer une francisation durable et de qualité. Ainsi, il offre une assistance linguistique ponctuelle par téléphone aux groupes visés par la Charte et à la population en général. Cette tâche est assurée par une équipe de linguistes et de terminologues en poste à Montréal, qui dessert les régions de Montréal et de Québec, et par des linguistes en poste dans les bureaux d'animation, qui desservent les populations régionales. Ces spécialistes disposent, pour accomplir leur travail, de terminaux directement reliés à la banque de terminologie.

Au cours de l'exercice, 93 987 consultations ont été données, dont 65 155 à Montréal (pour les régions de Montréal, des Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de Québec) et 28 832 dans les autres régions. Ces chiffres représentent une augmentation totale de 5850 consultations (6,6 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les usagers de ce service appartiennent au groupe de l'entreprise dans une proportion de 46 % ; viennent ensuite le secteur parapublic (15 %) et le gouvernement du Québec (11 %).

Les questions d'ordre terminologique représentent 35 % des consultations, tandis que les questions linguistiques (grammaire, orthographe, typographie, phraséologie, etc.) totalisent 65 %.

Quant à la profession des usagers, le personnel de secrétariat constitue le premier utilisateur des consultations (37 %) ; il est suivi des traducteurs (8 %) et du personnel de direction (7 %).

Animation

Afin de prolonger son action dans toutes les régions du Québec et afin d'associer les entreprises comptant moins de 50 travailleurs à l'essor de francisation du Québec, l'Office réalise, par ses bureaux d'animation situés dans les dix régions administratives, des projets d'animation auprès de ce groupe d'entreprises.

Ayant pour objectifs l'amélioration de la qualité du français en milieu de travail, l'uniformisation du vocabulaire dans chaque domaine et la croissance de l'autonomie linguistique des travailleurs, ces projets visent tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise de même que, dans de nombreux cas, les populations locales ou régionales. Les groupes socioéconomiques et socioculturels des régions sont également invités à se joindre à ces activités d'animation linguistique.

Au cours de l'exercice, 51 projets ont été mis sur pied, notamment dans les domaines de l'automobile, de la restauration, du commerce et des affaires, de l'affichage commercial et des médias ; 19 projets sont terminés et 32 sont présentement en cours.

Organigramme administratif

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

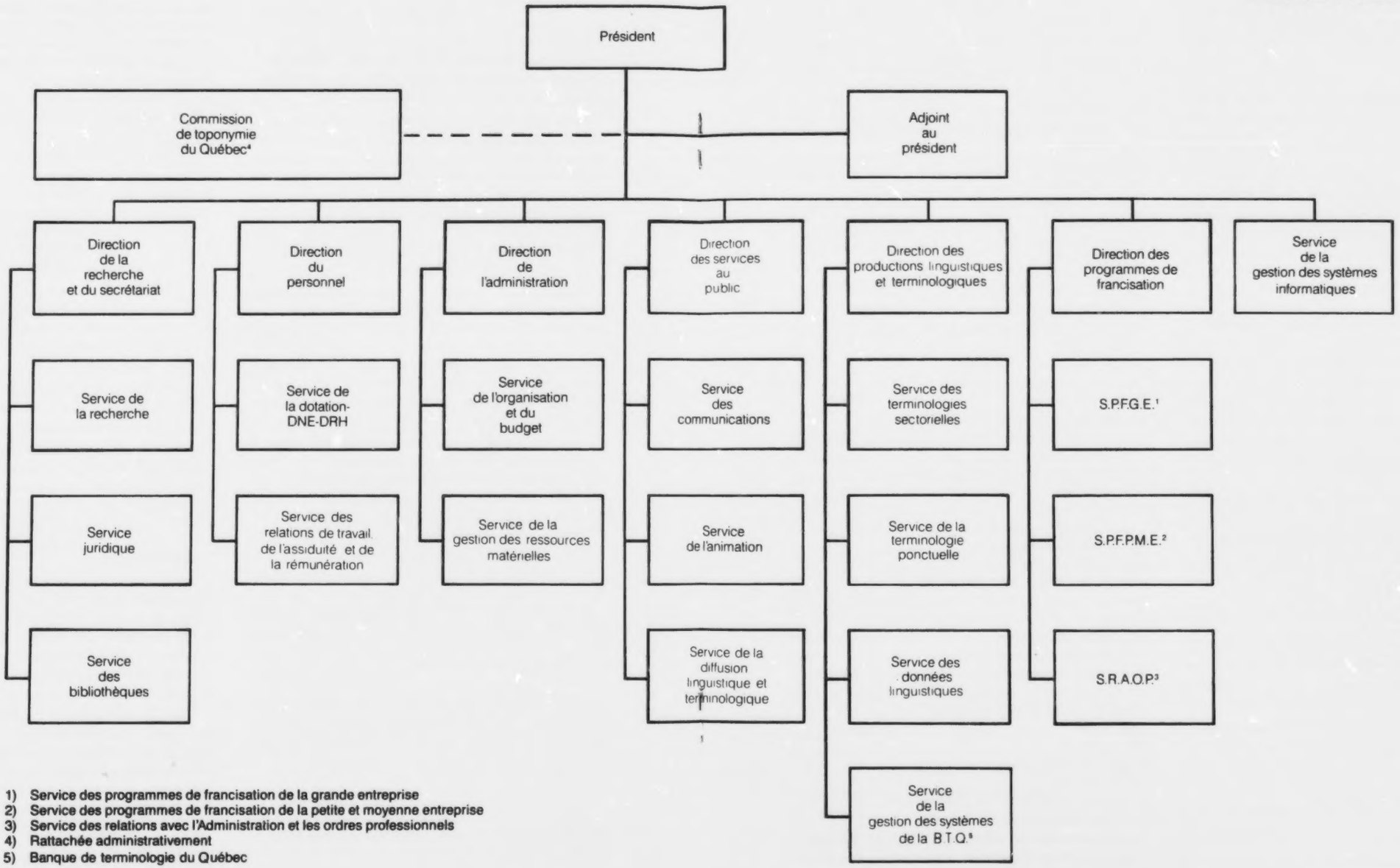

1) **Service des programmes de francisation de la grande entreprise**
2) **Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise**
3) **Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels**
4) **Rattachée administrativement**
5) **Banque de terminologie du Québec**

Chroniques linguistiques

Afin de maintenir l'intérêt de la population à l'égard de la qualité de la langue, l'Office diffuse de nombreuses chroniques linguistiques dans les médias, tant dans les médias électroniques que dans la presse écrite. Ainsi, au cours du dernier exercice, 2537 chroniques ont été diffusées dans 31 postes de radio, y compris sur les ondes de Radio-Canada à Montréal, 628 chroniques ont été diffusées dans 30 journaux, et 84, dans 10 bulletins ou journaux d'entreprises ou d'organismes.

Séances de perfectionnement en français

Des séances de perfectionnement en français sont offertes dans toutes les régions du Québec à l'intention, notamment, des agentes de secrétariat des entreprises. Au cours de l'exercice, 138 séances ont été tenues dans les dix régions du Québec.

Diffusion de la banque de terminologie de l'Office

L'Office offre aux entreprises la possibilité d'utiliser sa banque de terminologie soit en accès direct, par abonnement, soit en lui adressant des demandes massives de terminologie ou de références documentaires, auxquelles il répond en interrogeant lui-même la banque ou en effectuant les recherches nécessaires à la satisfaction des besoins.

Son programme d'abonnement (accès direct) permet de relier par terminal à la BTQ les utilisateurs, les diffuseurs, ainsi que les producteurs d'informations terminologiques et documentaires. Les clientèles visées sont les grandes entreprises, les organismes de l'Administration, les établissements d'enseignement, les cabinets de traduction et quelques organismes internationaux.

Au cours de l'exercice, 78 nouveaux abonnés se sont joints au réseau de la BTQ, ce qui porte à 381 le nombre d'abonnés ; de plus, l'Office a signé un accord de coopération avec une université.

En 1987-1988, les abonnés et les autres usagers se sont reliés à la banque pour un total de 15 140 heures et ont adressé 1 423 327 demandes au terminal.

Liste des nouveaux abonnés

Logos Canada
Raymond Gagnon
Ogilvy, Renault
Claire Stein-Robitaille
Anne Rogier
Ministère de l'Environnement de l'Ontario
Société canadienne des postes
Printel Corporation
ASEA inc.
Sommet de Québec
Emmanuel Didier
Ministère des Affaires culturelles
(Direction des communications)
R.L. Crain inc.
Institut libre Marie Haps
Organisation des Nations unies
Euramerica inc.
CBS French News
Danielle Graton
Association des entrepreneurs en construction du Québec
Maria Harvey
Micro-Gazette
Centre de traduction et de documentation juridique (Université d'Ottawa)
Protecteur du citoyen
Télé-Université
Edward J. Fox
Syscor
Centre de recherche informatique de Montréal
Association des transporteurs aériens du Québec
Antonio Roder
Institut canadien de Québec
Omni intercommunications inc.
Bruno Geslain enr.
Société Radio-Canada
(Service de linguistique et de traduction à Montréal)
Christian Paquet
CAL international translation service
Électricité de France
Westbury Vie
Immeubles Pierremont ltée
Ministère du Revenu
Clark, Woods inc.
Compagnie Trust Royal ltée
Services linguistiques Muïr Bouchard enr.
Centre canadien d'architecture
Cégep Lévis-Lauzon
Gilbert Belisle Translation
Université de Montréal — Éducation permanente
Justin Marceau
École de technologie supérieure
The Word
World Bank
Cégep de Sherbrooke
Scriptech enr.
Centre de la sécurité des télécommunications
Holt French Translating Bureau Ltd.
Commission des services en français de l'Ontario
Cégep de Saint-Hyacinthe
Brabant, Dutrisac
Traductions de Villers-Côté inc.
Ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences
Synthchem inc.
Ministère du Travail
La Maritime compagnie d'assurance-vie
Commission scolaire de Charlesbourg

Centre des sciences de l'Ontario
Ontario Hydro
Skyword Marketing
Ville de Montréal
Cartier et Lelarge
Amway Corporation
Champlain Regional College
Société Radio-Canada (Ingénierie)
Generalitat de Catalunya
Traductions Séguin-Adams inc.
Stikeman, Elliott
Cégep de Sept-Îles
La Compagnie du Pont des Arts
Service linguistique Ergé inc.
G & J Services
Université Bishop
Université de Moncton (accord de coopération)

Quant au programme de diffusion en différé, il a répondu à 602 demandes de recherches documentaires et à 181 demandes de recherches terminologiques ; 68 % des demandes provenaient de l'entreprise privée, 8 % de l'Administration et 24 % d'autres usagers.

Édition

Le programme d'édition a pour objet d'assurer la publication de matériel linguistique et terminologique à l'intention de toutes les clientèles de l'Office. Au cours de l'exercice, l'Office a publié les documents suivants :

Tableau III

Impressions en régie 1987-1988

Titre	Tirage
Néologie en marche, n° 43	
Psychologie industrielle et organisationnelle	600
Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage (réimpression)	5 000
Guide d'interrogation de la Banque de terminologie du Québec	500
Actes du VI[e] colloque	500
Actes du colloque Terminologie et technologies nouvelles	350
Impressions commerciales 1987-1988	
Coédition avec le ministère des Communications	
Lexique de la sécurité industrielle, fascicule 2	1 200
Vocabulaire de l'édition et de la reliure	2 000
Vocabulaire du logiciel	4 000
Lexique de l'électricité : principes et notions générales	2 000
Vocabulaire de la microélectronique	2 000
Vocabulaire du four à micro-ondes	3 000

Tableau III (suite)

Impressions commerciales 1987-1988

Titre	Tirage
Brochures éditées par l'Office de la langue française	
Nota Bene (réimpression)	5 000
Le français quotidien du personnel de secrétariat (réimpression)	5 500
Le français quotidien des gestionnaires (réimpression)	5 500
Le français quotidien des communicateurs et des communicatrices (réimpression)	5 500
Les raisons sociales (réimpression)	20 024
Mini-vocabulaire de la chaussure — les outils	1 700
Mini-vocabulaire de la chaussure — les machines	1 200
Mini-vocabulaire de la chaussure — les opérations	1 200
Mini-vocabulaire de la chaussure — cuirs et matières premières	3 200
Guide linguistique à l'intention des imprimeurs	800
Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie	3 000
Aide-mémoire destiné aux gens d'affaires	2 000
Documents à caractère promotionnel	
Les services de l'Office de la langue française (dépliant) (réimpression)	10 000
Banque de terminologie du Québec (dépliant) (réimpression)	10 000
Annonces 25[e] anniversaire (Revue nationale SSJB, Carrefour et Forces)	3 annonces
Bilan de la certification au 31 mars 1987	500
Macarons « Le français, c'est mon affaire »	10 000
Ballons « Le français, c'est mon affaire »	10 000
Périodiques	
Terminogramme	3 X 1 100
La francisation en marche	3 X 40 000
Le trait d'union	3 X 400
Rapport annuel de l'O.L.F. 1986-1987	700
Liste des publications gratuites	10 000
Liste des publications en vente	10 000
Le Réseau BTQ	2 X 1 000
	1 X 700

Diffusion des publications

Ce programme a pour objet principal de coordonner, de planifier et d'assurer la diffusion des documents terminologiques et linguistiques aux clientèles visées.

Au cours de l'exercice, l'Office a distribué 44 904 publications à des personnes qui en ont fait la demande par écrit, par téléphone ou sur place. Il a également assuré la diffusion des périodiques à partir de ses listes d'envoi, dont 120 000 exemplaires de « *La francisation en marche* ».

En matière de francisation des entreprises et de l'Administration

Francisation des entreprises

L'Office de la langue française a également pour mandat d'assurer l'implantation du français dans les entreprises employant 50 personnes ou plus.

Il décerne donc des certificats de francisation aux entreprises qui attestent qu'elles exécutent un programme de francisation approuvé par l'Office ou que la langue française y possède le statut que les programmes ont pour objet d'assurer.

Le rôle de l'Office est d'aider les entreprises à généraliser chez elles l'usage du français et d'assurer la bonne marche du processus de certification qui comprend l'inscription des entreprises, l'obtention de renseignements généraux, l'analyse de la situation linguistique, l'élaboration des programmes de francisation, la négociation des mesures suggérées dans le programme et, s'il y a lieu, l'examen des demandes d'ententes particulières qui permettent l'utilisation d'une autre langue que le français comme langue de travail par certains sièges sociaux et certains centres de recherche établis au Québec par des entreprises dont l'activité s'étend hors du Québec.

Implantation terminologique dans les grandes entreprises

Afin d'assurer la diffusion et l'implantation des terminologies françaises nécessaires à la mise en oeuvre des programmes de francisation dans les entreprises de 100 employés et plus, une équipe de linguistes-conseils a effectué 873 visites en entreprises et répondu à 1997 questions de nature terminologique ou linguistique. L'équipe a également établi des programmes de recherche terminologique « sur mesure » pour 150 entreprises.

Tableau IV

Tableau sur l'état d'avancement de la francisation dans les grandes entreprises

	Entreprises
Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation	802
Nombre de programmes en voie de réalisation	626
Nombre de programmes en négociation	159
Nombre d'entreprises au début de l'exercice	1 587
Nouveaux dossiers à traiter	60
Nombre total d'entreprises	1 647

Comme on peut le constater, 50,5 % des entreprises ont complété le processus de francisation, eu égard au nombre d'entreprises inscrites en début d'exercice.

Tableau V

Tableau sur l'état d'avancement de la francisation dans les PME

	Entreprises
Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation	1 724
Nombre de programmes en voie de réalisation	420
Nombre de programmes en négociation	388
Nombre d'entreprises au début de l'exercice	2 532
Nouveaux dossiers à traiter	300
Nombre total d'entreprises	2 832

Dans le cas des petites et moyennes entreprises, 60 % ont complété le processus de francisation.

Francisation de l'Administration

L'Office assiste les organismes de l'Administration qui doivent adopter un programme de francisation pour se conformer à la Charte de la langue française. Il délivre des certificats de conformité à tous les organismes, soit après vérification de leur situation conforme, soit après parachèvement de leur programme de francisation.

L'Office doit aussi reconnaître les organismes de l'Administration qui fournissent des services à une population dont la majorité est d'une langue autre que française. Au cours du dernier exercice, l'Office a ainsi reconnu 5 nouveaux organismes, dont 4 dans le secteur de la santé et des services sociaux et 1 dans le secteur municipal ; le nombre total des organismes reconnus est donc de 228 organismes (92 organismes de santé et de services sociaux, 104 organismes municipaux et 32 organismes scolaires).

À la demande d'un groupe de citoyens de la ville de Rosemère, l'Office a été appelé, au cours de l'exercice, à se pencher sur le statut des organismes reconnus en vertu du paragraphe *f* de l'article 113 et à édicter des principes directeurs visant à établir les conditions selon lesquelles cette reconnaissance pourrait être révisée. Il a ainsi établi que, dans les cas où la situation d'un organisme aurait évolué au point où le groupe majoritaire a perdu sans conteste possible la caractéristique essentielle d'être d'une langue autre que française, de façon telle qu'un retour à la situation linguistique antérieure est, sinon impossible, du moins hautement improbable dans un avenir prévisible, le statut d'organisme bilingue devait lui être retiré. C'est en vertu de ces principes que l'Office a décidé de retirer le statut de ville bilingue à Rosemère. Alliance-Québec et la ville de Rosemère ont tous deux porté cette cause devant les tribunaux.

Enfin, l'Office doit également recommander l'approbation des mesures que doivent adopter, pour assurer la disponibilité de leurs services en français, les organismes reconnus en vertu du paragraphe *f* de l'article 113, comme dispensant leurs services à une population majoritairement d'une langue autre que française.

Au 31 mars 1988, l'Office avait approuvé les mesures prises par 74 organismes (33 organismes municipaux, 9 organismes scolaires et 32 organismes de santé et de services sociaux) sur les 228 organismes reconnus.

Tableau VI

Tableau sur l'état d'avancement de la francisation dans l'Administration

	Organismes de l'Administration
Nombre de certificats de conformité délivrés	3 531
Nombre de programmes en cours de réalisation	103
Nombre de programmes à négocier	406
Nombre d'organismes en fin d'exercice	4 040

À la fin de l'exercice 1986-1987, le nombre d'organismes était de 4162. De ce nombre, 134 organismes ne sont plus sous gestion à l'Office ; par ailleurs, 12 nouveaux dossiers ont été ouverts au cours de l'exercice, dont 5 pour des organismes gouvernementaux, 6 pour des organismes de santé et 1 pour un organisme municipal, ce qui porte le total à 4040.

Examens de français

L'Office est responsable de l'administration des examens de français que doivent subir certains candidats et certaines candidates qui veulent obtenir un permis d'un ordre professionnel (article 35), de même que de l'analyse des critères et modalités de vérification de la connaissance du français nécessaire pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration (article 20). À la demande de certains employeurs, l'Office administre également des examens de classement du niveau de connaissance du français chez leurs employés, dans le cadre de l'exécution d'un programme de francisation. Enfin, conformément à une entente signée avec le Bureau des véhicules automobiles du ministère des Transports du Québec, il administre l'examen de classement aux chauffeurs de taxi qui désirent obtenir un permis.

Évaluation des candidats et des candidates assujettis aux dispositions des articles 20, 23 et 35 de la Charte, ainsi que des chauffeurs de taxi :

— candidats et candidates des 44 ordres professionnels 2009
— candidats et candidates dans le cadre des articles 20 et 23 32
— chauffeurs de taxi 61

Par ailleurs, l'Office a assuré la gestion administrative de dossiers pour autoriser la délivrance de permis temporaires à 59 personnes (article 38 de la Charte).

Subventions aux centrales syndicales

L'Office administre un programme de subventions à l'intention des centrales syndicales, afin de les aider à réaliser des interventions auprès des syndiqués qui participent aux comités de francisation des grandes entreprises pour qu'ils puissent collaborer efficacement à l'élaboration et à l'application des programmes de francisation ; les subventions permettent aussi aux centrales syndicales d'informer l'ensemble de leurs membres des objectifs de francisation en milieu de travail.

Au cours de l'exercice, 150 000 $ ont été octroyés aux centrales syndicales, dont 22 500 $ à la Centrale des syndicats démocratiques, 37 500 $ à la Confédération des syndicats nationaux et 90 000 $ à la Fédération des travailleurs du Québec.

Francisation de l'informatique

Dans la foulée du colloque tenu en 1986 sur la francisation de l'informatique, l'Office a organisé, au cours de l'exercice, une tournée de conférences dans les régions sur le thème « Réussir l'informatique en français ». Un conférencier embauché par l'Office pour l'occasion s'est adressé aux gens d'affaires et à des représentants de l'Administration dans les villes suivantes : Sherbrooke, Rouyn, Hull, Québec, Rimouski et Trois-Rivières.

Plaintes en vertu de l'article 46

Il incombe à l'Office de trancher les litiges qui lui sont soumis en vertu de l'article 46 de la Charte qui interdit à un employeur d'exiger, pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une autre langue que le français, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance d'une autre langue. Il appartient à l'employeur d'en faire la preuve, à la satisfaction de la personne ou de l'association intéressée. Celles-ci peuvent toutefois, si elles ne sont pas convaincues par les arguments de l'employeur, porter le litige devant l'Office qui détient l'autorité nécessaire pour le trancher.

Les tableaux qui suivent illustrent l'évolution de ces dossiers depuis 1980 et fournissent les statistiques du dernier exercice.

Tableau VII

Tableau des plaintes et décisions en vertu de l'article 46 de la Charte de la langue française

Période du 1er avril 1980 au 31 mars 1988		
Nombre de dossiers inscrits pendant la période :		114
Décisions rendues		
— sur le fond	35	
— irrecevable	3	
— aucune décision à rendre	1*	
Désistements	33	
Abandons	30	
En attente au 31 mars 1988	12	
Les décisions sur le fond :	35	
— anglais nécessaire	21	
— anglais non nécessaire	12	
— italien nécessaire	1	
— italien non nécessaire	1	

* L'employeur a certifié n'avoir jamais exigé une langue autre que la langue française.

Tableau VIII

Tableau des plaintes et décisions en vertu de l'article 46 de la Charte de la langue française

Période du 1er avril 1987 au 31 mars 1988		
Dossiers en attente au 1er avril 1987	34	
Dossiers inscrits pendant la période	12	
Total à la fin de l'exercice		46
Décisions sur le fond	6	
Désistements	11	
Abandons	17	
Dossiers en attente au 31 mars 1988		12
Les décisions sur le fond :	6	
— anglais nécessaire	5	
— anglais non nécessaire	0	
— italien nécessaire	1	

Les services

Pour soutenir et compléter son action dans la réalisation de son double mandat, l'Office de la langue française s'est doté d'un certain nombre de services qui sont, tantôt à la disposition de la population, tantôt réservés exclusivement à la gestion de l'organisme.

Renseignements

Pour bien informer les citoyens et citoyennes sur les exigences de la Charte, de même que sur le mandat et le fonctionnement de l'organisme, l'Office offre un service de renseignements ; les personnes qui désirent obtenir des renseignements peuvent s'adresser à l'Office, soit par téléphone, par écrit, ou s'y présenter en personne.

Au cours de l'exercice, l'Office a répondu à 3477 demandes de renseignements, dont 2055 provenaient de Montréal et 1422 des différentes autres régions du Québec.

Information interne

Pour bien informer son personnel de l'évolution du dossier linguistique et des perceptions générales à l'égard de son action, l'Office publie une revue de presse quotidienne (222 numéros au cours de l'exercice) et une revue de presse hebdomadaire (46 numéros) consacrée à la presse régionale.

L'*Hebdo express*, lettre hebdomadaire de renseignements (44 numéros au cours de l'exercice) et *Le trait d'union*, journal interne qui a paru 3 fois au cours

de l'exercice, ont pour but d'informer le personnel sur les activités générales de l'Office. Par ailleurs, les activités publiques de l'Office sont énumérées dans *L'Office sur la place publique* qui a paru 5 fois au cours de l'exercice.

Relations publiques

Expositions

Pour rencontrer la population, promouvoir ses services, diffuser ses publications et faire connaître sa banque de terminologie, l'Office a participé à un certain nombre de manifestations publiques au cours du dernier exercice.

Ainsi, il a poursuivi sa tournée des centres commerciaux dans différentes régions du Québec et installé son stand d'information et d'exposition dans 87 centres commerciaux, pour un total de 81 jours. Ce programme a pris fin le 1er décembre 1987.

Il a également participé à un certain nombre de salons ou d'expositions organisés par diverses instances publiques ou privées. En voici la liste.

- Salon de l'information et des services gouvernementaux (Val-d'Or)
- Salon international de l'informatique de Montréal
- Salon de la PME (Montréal)
- Congrès annuel de la FTQ (Montréal)
- Sommet de la francophonie (Québec)
- Salon international de l'habitation (Montréal)
- Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue
- Salon de la PME (Hull)
- Salon du livre de Sherbrooke
- Salon économie-placement de Sherbrooke
- Salon du livre de Rimouski
- Salon du plein air (Sherbrooke)
- Congrès de l'Association québécoise des professeurs de français (Trois-Rivières)
- Salon du livre de la Côte-Nord (Sept-Îles)
- Salon du livre de l'Outaouais (Hull)

Lancements

À l'occasion du Sommet de Québec, l'Office a procédé au lancement de six publications : *Lexique de l'électricité : principes et notions générales, Vocabulaire du four à micro-ondes, Lexique de la microélectronique, Vocabulaire du logiciel, Vocabulaire de l'édition et de la reliure et Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie.*

De concert avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail, l'Office a également procédé au lancement de son *Lexique de la sécurité industrielle, Fascicule II, Le contrôle du bruit et des vibrations.* Ce lancement s'est déroulé dans le cadre de la « Semaine santé et sécurité en tête ».

Communautés culturelles

Afin de resserrer ses liens avec les communautés culturelles, l'Office offre un service spécial de chroniques traitant des articles de la Charte qui les intéressent plus particulièrement pour publication dans des journaux ethniques. Des rencontres sont également organisées avec les responsables de diverses communautés afin de connaître leurs besoins et de leur répondre de façon plus personnelle.

En plus de maintenir ces relations, l'Office a fourni une aide ponctuelle lors de différentes manifestations telles que la nouvelle année vietnamienne (Fête du Têt), la fête nationale grecque et le 10e anniversaire de la collaboration entre l'École Socrate et la CECM, et le dîner-causerie du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) sur les orientations de Radio-Canada relativement aux membres des communautés culturelles et leur place à l'intérieur de l'entreprise.

Recherche

Des études et des recherches sont effectuées par l'Office afin de lui permettre d'établir ou de modifier ses politiques en matière de promotion et d'implantation du français ou dans le but d'évaluer certaines de ses stratégies d'intervention. Les travaux effectués au cours du dernier exercice portent sur les sujets suivants :

- l'influence des facteurs organisationnels sur l'utilisation de la terminologie de langue française dans des entreprises européennes ;
- la recherche d'évaluation auprès d'organismes de l'Administration ayant obtenu leur certificat de conformité à la Charte de la langue française ;
- la Charte en 1987 : bilan de quelques aspects de la situation sociolinguistique au Québec ;
- la diffusion et l'utilisation de la terminologie dans deux entreprises de la chaussure ;
- l'implantation terminologique : étude des facteurs terminologiques, psychosociaux et sociolinguistiques qui influencent la diffusion et l'utilisation de la terminologie (suite de l'étude Brazeau) ;
- la synthèse de l'étude intitulée « Présence francophone, langue de travail et connaissances linguistiques dans les grandes entreprises québécoises au moment de l'analyse linguistique » ;
- la rédaction d'une introduction à un ouvrage traitant de la planification linguistique ;
- le dossier de la féminisation des textes ;

— le dossier scolaire : apprentissage du français langue seconde et enseignement du français langue maternelle ;

— le dossier qualité de la langue : interventions de divers organismes ;

— le projet d'examens de français pour le nouveau personnel de l'Office ;

— l'étude sur les comités de francisation dans les grandes entreprises.

De plus, l'Office a octroyé des contrats de recherche à l'extérieur de l'organisme:

— pour effectuer des analyses statistiques de recherches sur les industries de la chaussure et du transport ;

— pour préparer une synthèse des études et recherches sur la langue de fonctionnement des entreprises québécoises ;

— pour réaliser une étude sur l'évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1982 et 1987 ;

— pour conseiller et aviser les autorités de l'Office sur le développement et l'impact économique de la francisation des activités des entreprises québécoises ;

— pour effectuer une étude intitulée « La terminologie de l'automobile dans les communications orales et écrites chez quelques concessionnaires d'automobiles au Québec ».

Secrétariat

Le secrétariat de l'Office assure notamment l'organisation des réunions du conseil d'administration, le suivi des décisions et autorise l'émission des certificats de francisation délivrés par l'Office.

Service juridique

Outre ses fonctions de gestion du dossier des plaintes relatives à l'application de l'article 46 de la Charte, le service juridique donne des conseils et avis au personnel de l'Office ainsi qu'au personnel de la Commission de toponymie, sur tous les aspects juridiques de l'application de la Charte.

Le service juridique rédige également les règlements adoptés par l'Office et s'assure du contenu juridique des textes d'information publiés par ce dernier. Enfin, il donne son approbation aux contrats conclus par l'Office et il établit les relations nécessaires avec les services juridiques d'autres organismes.

Bibliothèques

L'Office gère deux bibliothèques pour satisfaire aux besoins documentaires du personnel de l'Office et des usagers externes.

Au cours de l'exercice, l'Office a fait l'acquisition de 1141 ouvrages et s'est abonné ou réabonné à 257 périodiques. Il a effectué 7804 prêts de documents et 6546 prêts entre bibliothèques. Les bibliothécaires ont répondu à 3048 demandes de références générales et spécialisées et ont assuré la publication de 11 listes « Parutions récentes » et de 3 bibliographies : *Commercialisation et mercatique, Intelligence artificielle et Technologie médicale (deuxième édition).*

Informatique

L'Office, en plus de gérer l'ensemble de ses propres systèmes informatiques et bureautiques, fournit des services à la Commission de toponymie du Québec et à la Commission de protection de la langue française.

Au cours de l'exercice, onze projets de développement et 17 projets d'entretien, d'amélioration ou d'exploitation ont été réalisés à l'Office, tant pour les systèmes de la BTQ, que pour les systèmes de gestion, sans compter le soutien fourni directement aux usagers.

À la Commission de protection de la langue française, le développement d'un système de gestion des demandes d'enquête a été amorcé, alors qu'à la Commission de toponymie, des améliorations et de l'entretien ont été réalisés sur le système de gestion des toponymes.

Outre le contrat de service négocié au cours de l'exercice avec la firme IST pour les trois prochaines années en vue de la diffusion de la BTQ, l'Office dispose, dans ses locaux, d'un ordinateur HP-3000 de 5 méga octets de mémoire centrale et de 1,7 giga octets d'emmagasinage sur support magnétique. Plus de 70 micro-ordinateurs et terminaux peuvent être reliés à l'ordinateur pour permettre l'accès aux différentes banques de données par des liens à haute vitesse. Les usagers de l'Office peuvent aussi accéder à des installations centrales d'impression laser ou matricielle, en plus de disposer d'imprimantes aux divers postes de bureautique.

Administration

Le personnel chargé de l'administration de l'Office conseille le personnel d'encadrement en matière de gestion et de planification administrative. Il assure la

répartition équitable des ressources matérielles et financières mises à la disposition de l'Office par le Gouvernement pour son bon fonctionnement et la réalisation de ses objectifs. Il planifie, organise, contrôle et coordonne toutes les activités liées à la gestion financière de l'Office, de même qu'il rationalise les choix et les priorités budgétaires pour assurer le bon déroulement du cycle budgétaire.

C'est ce même personnel qui assure la gestion documentaire de près de 25 000 dossiers.

Enfin, il gère également les ressources matérielles, en veillant à l'aménagement et à l'équipement des bureaux, au bon fonctionnement du service du courrier, des livraisons, du service téléphonique et de la reprographie, et en assurant l'achat des fournitures et du mobilier.

Le tableau qui suit fait état du budget et des dépenses pour l'exercice 1987-1988.

Tableau IX

État du budget et des dépenses de l'exercice 1987-1988

	Budget		
Catégories	**Original** **$**	**Modifié** **$**	**Dépenses** **$**
Fonctionnement			
Traitements	10 835 900	10 722 400	10 397 400
Autres rémunérations	620 000	745 000	740 000
Communications	385 100	564 520	564 520
Services	1 082 200	1 019 695	994 695
Entretien	161 200	163 560	163 560
Loyers	1 832 700	1 832 200	1 832 200
Fournitures	196 400	232 585	232 585
Équipement	37 400	27 340	27 340
Autres dépenses	68 000	57 900	57 900
Prêts et avances	4 000	4 000	4 000
	15 222 900	**15 369 200**	**15 014 200**
Capital			
Matériel et équipement	**130 600**	**146 600**	**146 600**
Transfert			
Programme de subventions à la recherche	157 500	157 500	157 500
Autres subventions	22 000	22 000	22 000
Subventions aux centrales syndicales	150 000	150 000	150 000
	329 500	**329 500**	**329 500**
Total	**15 683 000**	**15 845 300**	**15 490 300**

Personnel

L'Office administre six programmes d'activité en matière de gestion de personnel : la détermination du niveau des emplois (catégorie, corps d'emploi et niveau de chacun des emplois), la dotation (recrutement, sélection et titularisation des employés), le développement des ressources humaines (perfectionnement), le suivi des effectifs et du budget de rémunération (contrôle des postes et du budget), les relations de travail (interprétation et application des conventions collectives, des règlements, des politiques et des directives) et la rémunération (émission et distribution des chèques de paye et des autres chèques reliés aux avantages sociaux). Il administre également la politique visant à assurer le respect de la Loi sur la protection des non-fumeurs à l'Office de la langue française.

Le tableau qui suit illustre la répartition du personnel de l'Office, par direction et par catégorie d'employés.

Tableau X

Effectif par direction et par catégorie d'employés au 31 mars 1988

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Total
Direction					
Postes occupés	4	13	11	5	33
Postes vacants	—	2	2	1	5
Postes autorisés	4	15	13	6	38
Services au public					
Postes occupés	4	51	7	22	84
Postes vacants	—	6	—	—	6
Postes autorisés	4	57	7	22	90
Recherche et secrétariat					
Postes occupés	2	10	6	5	23
Postes vacants	—	—	—	—	—
Postes autorisés	2	10	6	5	23
Personnel					
Postes occupés	1	3	1	6	11
Postes vacants	—	—	—	—	—
Postes autorisés	1	3	1	6	11
Administration					
Postes occupés	—	3	2	10	15
Postes vacants	—	—	—	—	—
Postes autorisés	—	3	2	10	15
Productions linguistiques et terminologiques					
Postes occupés	4	36	12	7	59
Postes vacants	—	3	1	—	4
Postes autorisés	4	39	13	7	63
Francisation					
Postes occupés	5	52	1	20	78
Postes vacants	—	2	—	3	5
Postes autorisés	5	54	1	23	83
Total Office de la langue française					
Postes occupés	20	168	40	75	303
Postes vacants	—	13	3	4	20
Postes autorisés	21	181	43	79	323
Commission de toponymie					
Postes occupés	4	9	5	10	28
Postes vacants	—	—	—	—	—
Postes autorisés	4	9	5	10	28
TOTAL					
Postes occupés	24	177	45	85	331
Postes vacants	—	13	3	4	20
Postes autorisés	24	190	48	89	351

Orientations

Le projet majeur de l'Office de la langue française pour l'exercice qui s'amorce est l'amélioration de la qualité de ses rapports avec ses clientèles. L'Office verra donc à améliorer ses produits et ses services afin de renforcer leur adéquation aux attentes et aux besoins du milieu.

Ce projet, qui vise à l'atteinte de la qualité totale dans ses relations avec les clientèles, se concrétisera notamment par la mise sur pied et la réalisation de trois activités prioritaires. Il va de soi que l'Office poursuivra, parallèlement, ses activités courantes en matière de recherche, de production et de diffusion de matériel termino-linguistique, de même qu'en matière de francisation des entreprises et de l'Administration.

La première de ses priorités vise à alléger le processus administratif de la francisation, par la révision et la simplification des formulaires de gestion de ce processus.

L'Office verra aussi à assurer une relance de la francisation des entreprises en effectuant une consultation sur les besoins et les attentes des entreprises et en recherchant, conjointement avec ses clients, les solutions aux problèmes qui pourraient être identifiés au cours de la consultation. Cette consultation pourrait se réaliser dans le cadre de colloques.

En matière terminologique et linguistique, l'Office s'est fixé pour objectif d'optimiser le rendement de la banque de terminologie de l'Office. On verra donc à la rendre plus efficace en réduisant les occurrences et en accélérant le processus de mise à jour et de correction. L'épuration, commencée il y a quelques années, sera accélérée au cours de l'exercice qui vient.

De plus, l'Office améliorera l'accès à la BTQ en assurant le développement de moyens techniques efficaces pour simplifier les approches, s'adaptant ainsi à la réalité technologique du développement de la bureautique en matière de convivialité.

Enfin, l'Office verra à optimiser son service d'assistance linguistique en instaurant un service de « téléphone linguistique » pour mieux répondre aux besoins de ses clients et il augmentera le nombre des séances de perfectionnement en français qu'il offre au personnel de secrétariat afin d'augmenter l'autonomie linguistique des usagers de ce service.

Annexe

Liste des bureaux de l'Office de la langue française

Montréal (siège)

Tour de la Bourse
800, place Victoria, 16e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1G8
Tél. : (514) 873-4460

Québec (siège)

700, boul. Saint-Cyrille Est
Québec (Québec)
G1R 5G7
Tél. : (418) 643-8906

Bureaux d'animation

Montréal et Montérégie

1111, rue Saint-Urbain
Bureau R-20
Montréal (Québec)
H2Z 1Y6
Tél. : (514) 873-5456

Abitibi–Témiscamingue

Complexe Théberge
19, rue Perreault Ouest
Bureau 300
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6N5
Tél. : (819) 762-6571

Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Centre administratif
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél. : (418) 722-3508

Côte-Nord

Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Bureau 202
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél. : (418) 589-7842

Estrie

195, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A7
Tél. : (819) 569-9707

Laurentides–Lanaudière

85, rue de Martigny Ouest
4e étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
Tél. : (514) 432-1393

Outaouais

Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4E2
Tél. : (819) 770-7713

Québec

800, place D'Youville
Bureau 200
Québec (Québec)
G1R 3P4
Tél. : (418) 643-1908

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Édifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. : (418) 547-6608

Trois-Rivières

100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. : (819) 376-4433

Office de la langue
française

Imprimé au Québec (Canada)